

Le pilotage de la lutte contre le cancer

Devenue priorité nationale, la lutte contre le cancer a fait l'objet d'un plan volontariste dont la mise en œuvre a débuté en 2003. En 2004, l'Institut national du cancer, structure d'impulsion et de pilotage stratégique, a été créé, avec pour mission d'orchestrer la lutte contre le cancer en France.

L'Institut national du cancer : un levier au service au patient, une maison de la recherche

Service de communication de l'Inca

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004 et mis en place par le décret du 3 mai 2005, l'Institut national du cancer est une structure nationale d'impulsion et de pilotage stratégique pour orchestrer la lutte contre le cancer en France, en alliance avec les différents partenaires européens et dans le cadre d'une véritable coopération à l'échelle internationale.

C'est une institution publique, autonome, ouverte, dont la vocation est de garantir aux malades et à leurs familles l'égalité d'accès aux soins les plus innovants, dans les meilleures conditions, sur tout le territoire (et pas uniquement dans quelques grands centres urbains), d'inspirer et de mettre en œuvre une politique intégrée et ambitieuse en matière de recherche sur le cancer.

Cette structure interdisciplinaire, novatrice dans le paysage de la santé publique, dote désormais la lutte contre le cancer d'une institution emblématique, destinée à coordonner l'ensemble des acteurs de la cancérologie.

Placé sous la tutelle des ministères de la Santé et de la Recherche, qui le financent, l'Institut national du cancer est doté d'un budget de 70 millions d'euros en

2005, 100 millions d'euros en année pleine, consacré pour 80 % au financement d'actions.

L'Institut national du cancer associe pouvoirs publics, médecins, malades, chercheurs, soignants, et collabore avec tous les acteurs de la lutte contre le cancer (publics et privés).

Prenant le relais de la Mission interministérielle de lutte contre le cancer, il veille à la bonne application du Plan cancer jusqu'en 2007. Mais sa mission est plus vaste. L'Institut national du cancer est un centre d'expertise, de ressources et de coordination. Il joue ainsi le rôle de « tour de contrôle de la lutte contre le cancer » pour les décennies à venir, aussi bien dans le domaine des soins que de la recherche.

Il anime les politiques publiques d'information, de prévention et soutient l'effort de dépistage du cancer

En matière d'information, il existe encore en France trop de disparités dans l'approche et la connaissance de cette maladie. Pour le public et les professionnels,

L'Institut national du cancer anime la politique publique d'information sur le cancer (par exemple, site Internet, documents d'informations pratiques pour les malades, kiosques d'information, Cancer Info service).

En matière de prévention : selon les spécialistes du cancer, la prévention et le dépistage peuvent à eux seuls réduire d'un tiers la mortalité par cancer. Pour favoriser la mutation culturelle qui s'impose dans un pays qui a trop longtemps privilégié le soin, l'Institut national du cancer pilote la politique publique de prévention du cancer.

En matière de dépistage, il met à la disposition de la communauté médicale et scientifique son expertise en la matière. À l'automne 2005, une campagne de sensibilisation sur l'importance du dépistage, son utilité et ses conditions d'accès sera lancée.

Il élabore et diffuse les critères de qualité des soins en cancérologie

Chaque patient doit pouvoir bénéficier d'un traitement personnalisé (c'est-à-dire adapté aux caractéristiques de la maladie et de la personne) et conforme aux données actuelles de la science, et avoir accès à des soins de support et d'accompagnement.

Au 1^{er} janvier 2007, l'organisation du système de soins en cancérologie devra avoir été revue pour répondre à ces principes sur l'ensemble du territoire, et quel que soit le lieu où le malade est traité. L'Institut national du cancer assure la coordination de l'ensemble des mesures qui permettront de concourir à cet objectif.

Concrètement, cela passe notamment par l'établissement de critères de qualité en cancérologie que tous les hôpitaux, cliniques et réseaux devront remplir pour être autorisés, par les agences régionales de l'hospitalisation, à traiter des patients atteints de cancer. Un label qualité sera délivré (à compter de 2006) aux équipes chirurgicales et médicales ou à des organisations dont les pratiques de prise en charge des cancers correspondent à des standards de qualité de haut niveau. L'Institut coordonne également la mise en place d'autres mesures prévues par le Plan cancer, destinées à améliorer la prise en charge des patients, comme le dispositif d'annonce.

Par ailleurs, avec chacune des agences sanitaires (Institut de veille sanitaire, Haute Autorité de santé, Institut national de prévention et d'éducation à la santé), l'Institut national du cancer échange des informations, impulse des orientations et met en œuvre des dispositifs adaptés au champ du cancer.

Il harmonise l'effort de recherche en proposant et en finançant des actions de recherches interdisciplinaires

Dans le domaine de la recherche, l'Institut national du cancer travaille en partenariat avec l'Inserm, le CNRS et les autres grandes institutions de recherche françaises dans le souci d'éviter toute redondance et de favoriser les complémentarités et les synergies.

Son rôle est de définir une stratégie cohérente et coordonnée et de soutenir des programmes qui permettront de renforcer les recherches qui font le lien entre la paillasse des chercheurs et le lit des malades, et ce par des financements supplémentaires et une évaluation indépendante, rigoureuse et objective des résultats. Il dispose pour cela de budgets propres.

Concrètement : l'Institut national du cancer va piloter les cancéropôles et servir de levier d'action pour la recherche fondamentale, la recherche clinique et la recherche « translationnelle » (transferts entre recherche fondamentale et recherche clinique). Il assure enfin la conduite opérationnelle et directe de certaines actions de recherche, notamment en sciences humaines et sociales.

Il met en place l'Observatoire des cancers et dynamise la recherche en sciences humaines

Une importance particulière sera accordée aux approches de la géographie de la santé à travers la création d'un observatoire des cancers. Il développera une triple approche d'épidémiologie classique, sociale et spatiale dans l'objectif de décrire et d'expliquer les disparités socio-spatiales en France et dans les Dom. Il assure enfin la conduite opérationnelle et directe de la recherche en sciences humaines et sociales : de multiples chercheurs seront sollicités pour penser et transformer la situation du patient dans le système de soins.

Il facilite les partenariats avec les entreprises

L'objectif de l'Institut national du cancer est de favoriser les accords de recherche coopérative et de développement. Ces accords vont permettre aux chercheurs et médecins soutenus par l'Inca de travailler avec leurs homologues de l'industrie et/ou de l'université pour la réalisation d'un objectif commun. Les entreprises privées pourront notamment cofinancer avec l'Institut national du cancer diverses collaborations, dans l'objectif de finaliser de nouveaux traitements anticancéreux. Sa mission est également d'aider au développement des petites entreprises innovantes.

Il ancre le combat contre le cancer dans le cadre européen et international

L'Institut national du cancer a pour mission de développer et de favoriser les collaborations européennes à tous les niveaux (prévention, dépistage, épidémiologie, formation, enseignement, recherche et transferts de résultats...). Cela passe par : des études comparatives des niveaux de cancers en France et dans les autres pays européens (dès 2005); la création d'un réseau de collaborations, notamment pour répondre à des appels d'offres de l'Union européenne; la création de réseaux d'excellence entre équipes de recherche ou institutions; la généralisation des réseaux de formation et les programmes de recherche communs entre centres européens; la création d'une tumorothèque virtuelle européenne et l'initiation d'un programme européen

d'étude des protéines de cellules normales et tumorales. L'objectif est de créer une véritable alliance européenne contre le cancer, qui pourrait à terme être incarnée par un Institut européen du cancer.

Sur le plan international, l'Institut national du cancer est le partenaire et l'interlocuteur des autres structures politiques et industrielles engagées dans la lutte contre le cancer à travers le monde. Sa mission est de soutenir et de favoriser en France les formations des acteurs

de la lutte contre le cancer en incluant les étudiants, les chercheurs, les médecins, le personnel médical et les décideurs ; de favoriser la mise en place d'études multicentriques, de mettre en place des programmes de recherche complémentaires, de développer et favoriser la création d'instituts nationaux dans les pays avec lesquels des relations de travail sont établies, afin de favoriser les coopérations internationales dans la recherche et la lutte contre le cancer. ►

Plan cancer : ce qui a déjà changé

Service
de communication
de l'Inca

Lancé en mars 2003, le Plan cancer a déjà permis des changements très concrets pour les patients, tant dans leur prise en charge médicale que dans leur vie quotidienne, et pour tous les Français, notamment dans les domaines de la prévention, du dépistage et de l'information. L'Institut national du cancer poursuit et amplifie ces avancées dans tous les domaines de la lutte contre le cancer.

Prévention

La guerre au tabac, sur tous les fronts

- 1,8 million de personnes ont cessé de fumer fin 2003. Cela représente 80 000 vies sauvées en 10 ans.
- La prévalence du tabagisme est passée de 34,5 % fin 1999 à 30,4 % fin 2003. Ce changement de comportement s'est confirmé en 2004 où la prévalence du tabagisme était de 33 % chez les hommes et 27 % chez les femmes. Un terme a été mis à l'augmentation continue du tabagisme chez les femmes, observé depuis la fin des années soixante.
- Chez les jeunes, la proportion des fumeurs réguliers a chuté de 30 %. Les garçons de 12-14 ans ne sont plus que 1,5 % à fumer régulièrement.

Ces résultats ont été obtenus grâce à une offensive sans précédent, sur tous les fronts de la lutte contre le tabac, que l'Institut national du cancer poursuit et renforce pour faire reculer le plus possible le tabagisme en France.

Le tabac est moins accessible, notamment pour les jeunes

- Les prix sont devenus dissuasifs (+ 42 % entre janvier 2003 et janvier 2004).
- Il n'est plus possible d'acheter de cigarettes avant 16 ans et les buralistes ont le droit de demander aux jeunes un document officiel prouvant leur âge.
- La vente de cigarettes à prix promotionnels est interdite.

- Les élèves de CM2 et de 6^e de 80 établissements scolaires ont reçu, depuis février 2005, une information spécifique sur le tabac par des intervenants scolaires ou extérieurs, à l'aide d'outils réalisés par la Mildt (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie). Cette action sera généralisée à tous les établissements d'ici à 2008.

L'aide à l'arrêt du tabac se développe dans tous les milieux

- Nombre croissant de « lycées sans tabac ».
- Plus de 550 « Hôpitaux sans tabac ». Un sevrage tabagique a été proposé à 18 000 professionnels de santé avec un taux de succès de près de 50 % à un an.
- Près de 500 consultations de tabacologie, hospitalières et non hospitalières.
- 20 consultations antitabac sans rendez-vous.
- Des substituts nicotiques gratuits sont distribués aux personnes en situation de précarité dans les centres de santé de la Sécurité sociale.
- 23 000 personnes affiliées à la CMU complémentaire, résidant en Alsace, Basse-Normandie et Languedoc-Roussillon, ont eu la possibilité de bénéficier d'un sevrage nicotinique gratuit, au premier semestre 2005. Un fumeur sur quatre s'est engagé dans cette démarche pour laquelle 9 400 professionnels de santé ont été mobilisés. Les résultats de l'expérimentation seront connus à la fin 2005.
- Le magazine *Femmes sans tabac* est diffusé gratuitement auprès des femmes, depuis avril 2005, chez 70 000 professionnels de santé, 51 500 salons de coiffure, plus de 100 000 centres de beauté, ainsi que par les réseaux de l'assurance maladie et de l'INPES.
- Un nouveau site Internet, tabac-info-service.fr, a été lancé à l'occasion de la journée sans tabac du 31 mai dernier.
- Une nouvelle campagne d'aide à l'arrêt du tabac sera lancée à l'automne 2005.